



EFLS Vallée Baily

Le 3 avril 2020

Chers Parents,

Je tiens d'abord à vous remercier de fournir un énorme effort pour garder vos enfants à la maison, durant les vacances de Pâques. Les conditions de garderies sont loin d'être aussi efficaces qu'un confinement en famille, mais vous en portez toute la charge.

Je reçois de nombreux mails de parents inquiets comparant le travail reçu dans les différentes classes. Je vous assure qu'il n'y a pas d'attendus différents de la part des titulaires d'une même année. Le programme reste le même par contre la méthodologie adoptée peut être sensiblement différente.

La circulaire ministérielle 7515 précise ceci :

Concernant la continuité des apprentissages et évaluations

Les leçons sont suspendues par arrêté de l'autorité fédérale. Les cours ne peuvent donc pas être dispensés.

Des travaux à domicile peuvent être prévus. Les modalités sont laissées à l'appréciation des équipes éducatives dans le respect des balises suivantes, dans un souci d'assurer une égalité devant les apprentissages:

- *Les travaux ne peuvent en aucune manière porter sur des apprentissages qui n'ont pas été abordés préalablement en classe ; ils doivent s'inscrire dans une logique de remédiation- consolidation-dépassement ;*
- *Les travaux doivent être proportionnés dans le contenu et le temps à y consacrer, en tenant compte :*
 - *De l'absence d'accompagnement pédagogique des élèves, qui seront parfois seuls à la maison. Le travail doit donc pouvoir être réalisé en parfaite autonomie ;*
 - *Dans l'enseignement secondaire, du fait que plusieurs enseignants sont susceptibles d'en distribuer ; une coordination entre eux serait donc idéale ; à défaut, il convient de prendre en considération cette réalité pour garantir le caractère proportionné des travaux ;*
- *Si l'enseignant recourt à des modalités d'apprentissage en ligne, il doit impérativement s'assurer que chaque élève du groupe-classe dispose du matériel et du soutien pour s'y consacrer dans des conditions optimales ; à cet égard, je souligne que la Fédération Wallonie-Bruxelles travaille actuellement au renforcement de l'accès à son offre en la matière (e-learning, moodle) ;*
- *Si des supports papiers sont distribués, tout doit être mis en place sur le plan organisationnel pour garantir un accès à tous les élèves ;*
- *Il est recommandé autant que possible de mobiliser les moyens technologiques disponibles pour maintenir un lien social avec et entre les élèves autour des travaux proposés, pour autant que chacun puisse y participer ;*
- *Les travaux à domicile ne peuvent pas faire l'objet d'une évaluation sommative, mais bien d'une évaluation formative (sans notation).*

En ce qui concerne les évaluations externes et les évaluations dans le spécialisé, les contacts seront poursuivis avec les services de l'administration, les fédérations de pouvoirs organisateurs et les fédérations d'associations de parents. En aucun cas, les circonstances exceptionnelles que nous connaissons ne pourront porter préjudice à la scolarité des élèves. Une décision sera prise au terme du congé de printemps, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures prises à ce moment.

Pendant le congé, les cours sont suspendus, conformément aux circulaires reçues. Par contre, nous vous proposons des activités ludiques via le Facebook de l'école. Le Centre PMS de l'école vous suggère via son site : <https://www.centrepms.be/confinement.html> quelques idées afin d'occuper vos enfants.

Pour la "rentrée" du 20 avril, à l'heure où je vous écris, aucune consigne officielle ne m'est parvenue. Si les cours devaient encore être suspendus, le titulaire de votre enfant vous enverra par mail un dossier d'exercices portant sur la matière déjà vue en classe. Une version imprimée sera aussi disponible à l'école.

Nous comprenons que la période actuelle et la suspension des cours puissent générer des inquiétudes. Mais je peux vous assurer que les enseignants mettront tout en œuvre dès la reprise pour assurer à leurs élèves la continuité de leurs apprentissages.

Concrètement, je reviendrai vers vous dès qu'une nouvelle circulaire me parviendra.

Il me reste à vous remercier tous et particulièrement celles et ceux qui sont en première ligne. Je ne vais pas citer les professions impactées de peur d'en oublier, mais sachez que vous méritez amplement les nombreuses manifestations de gratitude et d'encouragements qui vous sont adressées.

Je vous souhaite une belle fin de carême et une très heureuse fête de Pâques. Ces temps particuliers nous rapprochent vraiment du sens de cette période de l'année liturgique puisque partage et solidarité prennent aujourd'hui une dimension encore plus concrète.

Je reste à votre entière disposition via mail.

Prenez soin de vous et de vos proches,

Caroline Vigneron
Directrice